
- *Approbation du Compte Financier Unique 2024*
 - *Commune et Lotissement*
- *Affectation des résultats de fonctionnement au 31/12/2024*
 - *Commune et Lotissement*
- *Vote des taux d'imposition 2025*
- *Vote des budgets 2025*
 - *Commune et Lotissement*
- *Devis réfection chemin de l'ancienne/nouvelle station et chemin des antennes*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil vingt-cinq le vendredi quatre avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.

Etaient présents :

Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE, Séverine GIORZA ;
Mrs Bruno BROUSSEAU, Pascal FEVRE ;

Absents excusés : Vincent AHÜ (pouvoir à Brigitte BARBIER), Francis PARENT (pouvoir à Isabelle DOMINJON)

Absent : Mrs Yves POMMIER, Mickaël BROUSSEAU :

Secrétaire : Mme Sandra FEVRE



APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Compte Administratif de la commune et le Compte de Gestion de la trésorerie ont fusionnés pour ne faire plus qu'un document unique soit le Compte Financier Unique. Madame le Maire ne pouvant prendre part au vote, donne pouvoir à Madame Brigitte BARBIER pour présider la séance lors du vote du Compte Financier Unique 2024 :

➤ **Commune :** *Délibération n°2025-12*

Madame Brigitte BARBIER, présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique « CFU » du budget Principal 2024, qui fait ressortir les résultats suivants :

• <i>Section Investissement</i>	:	<i>Excédent</i>	:	40 097.21€
• <i>Section Fonctionnement</i>	:	<i>Excédent</i>	:	92 531.61 €
• <i>Soit un résultat global de</i>	:	<i>Excédent</i>	:	132 628.82 €

Les résultats du CFU du budget principal 2024 étant conforme et validé par Monsieur le Percepteur du SGC de Chablis, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique du budget principal 2024.

Pour information ci-dessous les travaux réalisés en 2024 en :

➤ **Fonctionnement** :

- Travaux salle des loisirs (installation d'une prise 32A, remplacement du bloc de secours) = 2 230 €
- Stade de Foot : changement des radiateurs : 1 159 €
- Travaux logements communaux : travaux de réfection suite dégradation, remplacement de divers chauffe-eau = 3 790 €
- Reprise du cheminement piéton Rue de Besançon : 831 €
- Réfection buse chemin limite Ligny et reprise rue de Besançon : 3 242 €
- Divers curages de fossé dont cote neuve/billard : 4 750 €
- Route de Villiers Vineux – VC 3 : 22 380 €

➤ **Investissement** :

- Travaux rue de la Fontaine / aux Cannes = versement de la subvention du Département : 17 325 €
- Réfection de la toiture de l'Ecole : versement solde des subventions Département et l'Etat = 91 397.72€
- Logements communaux : remplacement de fenêtres et mise aux normes électriques = 9 093 €
- Installation du nid d'oiseau – aire de jeux (projet du CMJ) = 9 869 €
- Achat divers panneaux notamment interdiction au + de 10T) = 1 936 €

➤ **Lotissement** : *Délibération n°2025-13*

Madame Brigitte BARBIER, présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique « CFU » du budget Lotissement 2024, qui fait ressortir les résultats suivants :

• Section Investissement	:	Excédent	:	43 703.65 €
• Section Fonctionnement	:	Excédent	:	762.33 €
• Soit un résultat global de	:	Excédent	:	44 465.98 €

Les résultats du CFU du budget lotissement 2024 étant conforme et validé par Monsieur le Percepteur du SGC de Chablis, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique du budget lotissement 2024.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2024

➤ **Commune** : *Délibération n°2025-14*

Le Compte Financier Unique ayant été voté précédemment, le Maire propose d'affecter les résultats suivants au budget principal 2025 :

**** Section Investissement :**

- Article 001 « Excédent antérieur reporté » Recette : + 40 097.21€

**** Section Fonctionnement :**

- Article 002 « excédent antérieur reporté » Recettes : + 92 531.61 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le report des résultats ci-dessus pour le budget principal 2025.

➤ **Lotissement** : *Délibération n°2025-15*

Le Compte Financier Unique ayant été voté précédemment, le Maire propose d'affecter les résultats suivants au budget lotissement 2025 :

**** Section Investissement :**

- Article 001 « Excédent antérieur reporté » Recette : + 43 703.65 €

**** Section Fonctionnement :**

- Article 002 « excédent antérieur reporté » Recettes : + 762.33 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le report des résultats ci-dessus pour le budget lotissement 2025.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Délibération n°2025-16

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2025 à leur niveau de 2024, à savoir :

	<u>Taux 2024</u>
& Taxe Foncière sur bâti :	35.75 %
& Taxe Foncière non bâti :	33.80 %
& Taxe d'Habitation :	11.68 %

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2025 :

Madame le Maire rappelle que le budget principal et le budget lotissement ont été envoyés préalablement aux conseillers municipaux pour consultation avant présentation et vote des budgets.

▪ **Budget Principal** : *Délibération n°2025-17*

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget principal 2025 préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

Le Conseil Municipal vote le budget principal 2025 qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ** Section Investissement : 151 045.15 €
- ** Section Fonctionnement : 405 193.94 €

Prévisions des travaux 2025 en :

➤ **Fonctionnement** Investissement :

- Travaux de voirie = 60 000 € : suivant les devis (en cours) : reprise de divers trottoir, réfection de certains fossés, réfection chemin de l'ancienne station

➤ **Investissement** :

- Achat de la Maison FAERBER : 15 000 €
- Aménagement voirie rue de la Fontaine et rue aux Cannes : 37 000 €
- Logement communal : réfection d'une salle d'eau : 7 500 €
- Achats divers matériels technique : Tondeuse, débrousailluse : 5 000 €
- Remplacement informatique secrétariat : 2 500 €

▪ **Budget Lotissement** : *Délibération n°2025-18*

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget 2025 de la Commune préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

Le Conseil Municipal vote le budget 2025 du lotissement qui, après affectation des résultats, comme suit :

- ** Section Investissement : Dépenses : 75 000 € et en recettes : 46 768.85 €
- ** Section Fonctionnement (s'équilibre en dépenses et recettes) : 33 003.68 €

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Délibérations n°2025-19 (BP Principal) et n° 2025-20 (BP Lotissement)

**** Demande d'autorisation de mouvement de crédits de chapitre à chapitre :** Comme les années précédentes, le Maire demande l'autorisation de procéder à des mouvements de crédits entre chapitre sauf pour le chapitre du personnel à hauteur de 7.5%.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement à hauteur de 7.5 % des dépenses réelles.

Délibération n°2025-21

**** Amortissement des frais d'étude assainissement :** Le Maire fait part à l'Assemblée que la trésorerie demande d'amortissement les frais d'études qui ont été réalisés en de 2011 à 2014. Le Maire propose au Conseil Municipal d'amortir tous les frais d'étude sur 5 ans à compter de 2025 dont le détail ci-dessous :

Article	ORGANISME	LIBELLE	Montants à amortir	date début amortissement	Dotation 2025	Dotation 2026	Dotation 2027	Dotation 2028	Dotation 2029
2031	SCIENCES ENVIRONNEMENT	MOE - Etude diagnostic asst	32 078.47	01/01/25	6 415.69	6 415.69	6 415.69	6 415.69	6 415.69
	ICSEO	Etude Geotechnique	2 380.04	01/01/25	476.01	476.01	476.01	476.01	476.01
	BARBIER SAS	Tests d'infiltration	426.00	01/01/25	85.20	85.20	85.20	85.20	85.20
	CDC	Frais consultation Commissaire enquete - zonage asst	1 414.00	01/01/25	282.80	282.80	282.80	282.80	282.80
	Liberté de L'Yonne	Insertion enquete zonage assainissement	510.14	01/01/25	102.03	102.03	102.03	102.03	102.03
	Centre France Publicite	Insertion enquete zonage assainissement	723.89	01/01/25	144.78	144.78	144.78	144.78	144.78
	Geotec	Etude Geotechnique - Rue de la Fontaine	1 332.00	01/01/25	266.40	266.40	266.40	266.40	266.40
Montant total à amortir			38 864.54		7 772.91	7 772.91	7 772.91	7 772.91	7 772.91

**** Borne électrique :** Madame le Maire fait part à l'Assemblée d'un courrier reçu du SDEY lui informant que le SDEY a pris la décision de geler ce type d'installation.

La séance a été levée à 21h00.

A Varennes, le 7 avril 2025

Le Maire,

Aline GALLI

